



Pôle Métropolitain du Hainaut Cambrésis (Siren : 200075489)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle métropolitain
Commune siège	Valenciennes
Arrondissement	Valenciennes
Département	Nord
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	03/05/2017
Date d'effet	03/05/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Laurent DEGALLAIX

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 place de l'Hopital Général
Numéro et libellé dans la voie	CS60227
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	59305 Valenciennes
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	753 223
-----------------------------	---------

Densité moyenne	254,82
-----------------	--------

Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 9 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
59	CA de Cambrai (200068500)	CA
59	CA de la Porte du Hainaut (200042190)	CA
59	CA du Caudrésis et du Catésis (200030633)	CA
59	CA Maubeuge Val de Sambre (200043396)	CA
59	CA Valenciennes Métropole (245901160)	CA
59	CC Coeur de l'Avesnois (200043263)	CC
59	CC du Pays de Mormal (200043321)	CC
59	CC du Pays Solesmois (245901038)	CC
59	CC du Sud Avesnois (200043404)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Autres - Autres <i>Le syndicat mixte a pour objet d'animer et de coordonner des réflexions stratégiques et de piloter des actions d'intérêt métropolitain, visant à favoriser et promouvoir aux échelles départementale, régionale et européenne la compétitivité économique, l'attractivité et le développement durable des territoires du Hainaut-Cambrésis, tout en contribuant à améliorer la qualité de vie et le bien-être de leurs habitants. Les actions du syndicat contribuent à la mise en œuvre du projet territorial métropolitain coélaboré par les collectivités membres. Elles portent principalement sur trois grandes priorités thématiques stratégiques et neufs axes de projets majeurs d'intérêt métropolitain, pouvant comporter une dimension transfrontalière :</i> <i>1) Inscrire le Hainaut Cambrésis dans la 3ème révolution industrielle : 1.1) Enseignement supérieur, recherche et innovation : Conjuguer, développer et diversifier les savoir-faire d'excellence 1.2) Grands projets : Organiser les retombées économiques des grands projets d'infrastructure pour amplifier leur impact sur le développement du Hainaut-Cambrésis 1.3) Numérique : Faire du Hainaut-Cambrésis un "territoire numérique" 2) Créer une solidarité territoriale autour de convergences métropolitaines : 2.1) Emploi : Accroître la cohérence et la cohésion des dispositifs d'accès à l'emploi sur le territoire 2.2) Santé : Œuvrer pour le développement et l'excellence d'une offre médicale globale 2.3) Tourisme et culture : Tirer le meilleur parti du patrimoine naturel et culturel et des équipements touristiques 3) Renforcer l'ouverture et l'attractivité du territoire : 3.1) Accessibilité : disposer des infrastructures essentielles et performantes pour assurer l'ouverture européenne du Hainaut-Cambrésis et irriguer ses territoires 3.2) Rayonnement : Promouvoir des équipements et événements métropolitains 3.3) Cadre de vie et dynamiques locales : Faire de chaque territoire du Hainaut-Cambrésis un réel territoire de projet.</i>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)